

Rapport annuel des activités 2020

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
Mars 2021





Qui sommes-nous ?

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un organisme municipal qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières organiques, recyclables et résiduelles et ce, depuis plus de 35 ans.

Elle est constituée de 12 municipalités, toutes dans la MRC d'Antoine-Labelle, plus précisément dans la vallée de la Lièvre.

Les municipalités membres sont les suivantes :

- Chute-Saint-Philippe
- Ferme-Neuve
- Kiamika
- Lac-des-Écorces
- Lac-du-Cerf
- Lac-Saint-Paul
- Mont-Laurier
- Mont-Saint-Michel
- Notre-Dame-de-Pontmain
- Notre-Dame-du-Laus
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Sainte-Anne-du-Lac

Comme il s'agit d'une régie intermunicipale, toutes les municipalités membres ont signées une entente lors de leur adhésion. Ladite entente est renouvelée automatiquement à toutes les deux ans.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit se conformer au Code municipal, aux lois environnementales en vigueur et à ses différents certificats d'autorisation émis par le Ministère du Développement durables, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). Elle doit aussi mettre en œuvre les différentes mesures du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle.



Le conseil d'administration et le comité exécutif

Le conseil d'administration

Pour mettre en place les différentes mesures et règlements de la Régie, le conseil d'administration de la Régie est formé de douze élus municipaux représentants chaque ville ou municipalité membres.

Les municipalités membres ont données pleine compétence à la Régie et terme de gestion de matière de collectes, de transport, de tri et de conditionnement et ce, pour les matières organiques, recyclables et résiduelles.

C'est le conseil d'administration est indépendant des municipalités qu'il représente et il gère toutes les opérations de la Régie. C'est également le conseil d'administration qui prend les décisions pour la bonne marche des activités de la Régie. Pour ce faire, chaque représentant a un droit de vote à l'exception de la ville de Mont-Laurier qui détient deux votes.

Pour les règlements d'emprunts, la Régie doit obtenir l'approbation de toutes ses municipalités membres. Pour le budget annuel, la Régie doit obtenir l'approbation du deux tiers de ses municipalités membres.

Les séances du conseil d'administration se tiennent neuf fois par année soit les mois de février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, novembre et décembre.

Le comité exécutif

En plus de son conseil d'administration, la Régie a aussi un comité exécutif qui est formé de cinq membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre soit :

Nommé d'office sur le comité exécutif :

Le Président, le Vice-président, le représentant de la ville de Mont-Laurier

Représentants élus par le conseil d'administration

Deux (2) représentants.

Le rôle du comité exécutif est de faire diverses recommandations, entre autres, concernant les sujets suivants :

1. Préparer le budget
2. Effectuer les suivis budgétaires
3. Effectuer les suivis lors des travaux d'immobilisation
4. Autoriser le paiement des comptes fournisseurs lors des mois où il n'y a pas de conseil d'administration
5. Effectuer les mandats que lui confierait le conseil d'administration
6. Toutes autres tâches qui seraient dans l'intérêt du conseil d'administration

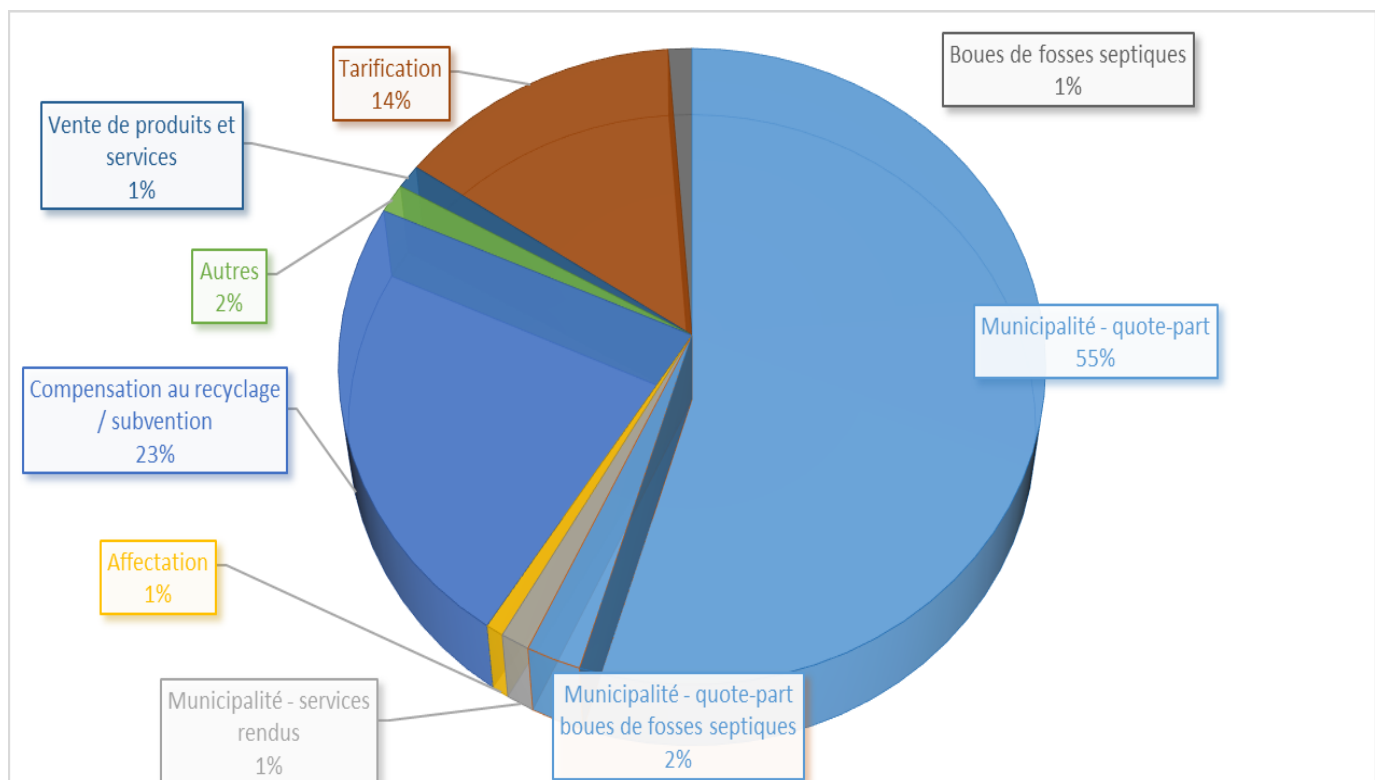


Le budget

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a un budget annuel, pour l'année 2020, de 6 285 000 \$ réparti comme suit :

REVENUS

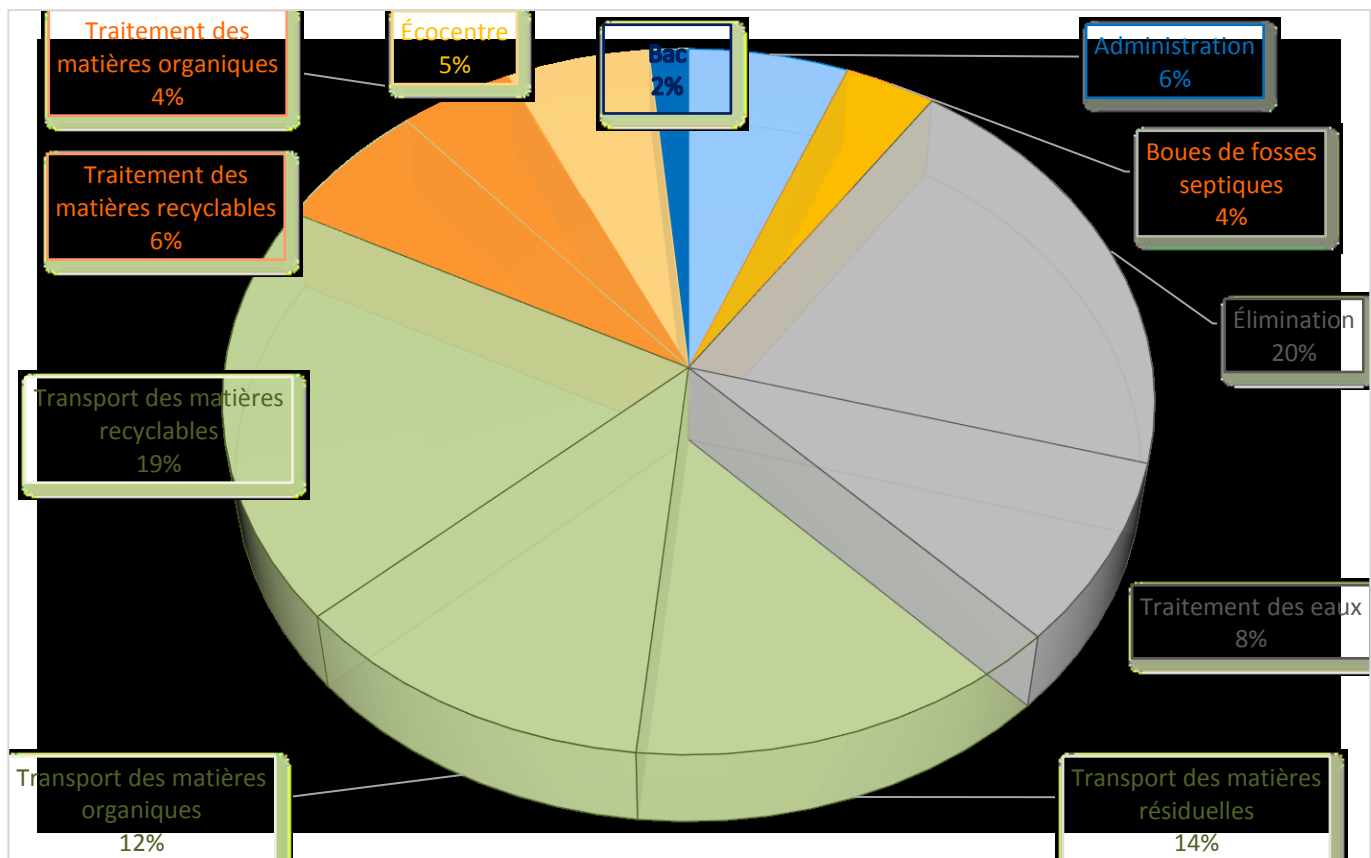
CATÉGORIE	COÛT
Municipalité – Quote-part	3 440 000 \$
Municipalité – Quote-part des boues de fosses septiques	138 000 \$
Municipalité – Services rendus	77 000 \$
Affectation	48 000 \$
Compensation au recyclage / subvention	1 433 000 \$
Autres	95 000 \$
Vente de produits et services	79 000 \$
Tarification	900 000 \$
Boues de fosses septiques	75 000 \$
TOTAL	6 285 000 \$





DÉPENSES

CATÉGORIE	COÛT
Administration	383 265 \$
Boues de fosses septiques	220 000 \$
Élimination	1 237 959 \$
Traitement des eaux	525 876 \$
Transport des matières résiduelles	877 736 \$
Transport des matières organiques	741 956 \$
Transport des matières recyclables	1 206 299 \$
Traitement des matières organiques	273 152 \$
Traitement des matières recyclables	380 454 \$
Écocentre	343 303 \$
Bac	95 000 \$
TOTAL	6 285 000 \$



COÛT À LA PORTE 2020 – 19 193 PORTES

Opération et immobilisations
 Boues de fosses septiques – 11 125 fosses

179.23 \$ / porte
 13.00 \$ / fosse



Les employés

Pour offrir autant de services aux citoyens de ses municipalités membres, la Régie a besoin de main d'œuvre afin d'assurer un service de qualité. En voici la liste :

Volet administration

- Directeur général
- Directrice générale adjointe
- Agente de communication
- Adjointe administrative

Volet opération

- Contremaître
- Opérateur de machineries (2 opérateurs)
- Collecte commerciale de carton (2 chauffeurs / 2 journaliers)
- Mise en ballot du carton (1 journalier)
- Déchiquetage des documents confidentiels (1 journalier)
- Résidus domestiques dangereux et technologie de l'information et des communication (1 journalier)
- Écocentre (1 journalier / 1 opérateur à l'aire de triage)
- Plateforme de compost (2 techniciens)
- Usine de traitement des eaux (1 technicien)
- Usine de traitement des boues de fosses septiques (1 opérateur)
- Journalier saisonnier (3 journaliers)
- Journalier contractuel (1 journaliers)

MASSE SALARIALE 2020

Administration	269 000 \$
Opération	<u>1 186 000 \$</u>
<i>Total</i>	<i>1 455 000 \$</i>



Le Complexe environnemental de la Lièvre

Opéré par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, le Complexe environnemental de la Lièvre, situé au 1064, rue Industrielle, à Mont-Laurier, offre tous les services de récupération, de valorisation et d'enfouissement et ce, pour les citoyens des douze municipalités membres.

Le Complexe environnemental comprend les infrastructures suivantes :

- Bureau administratif (incluant un poste de pesée certifié par Poids et mesure Canada)
- Un garage (cantine incluse)
- Un centre de transfert des matières recyclables
- Une aire de réception et de mise en ballot du carton
- Une aire de déchiquetage des documents confidentiels
- Un écocentre
 - Point de dépôt officiel d'Arpe-Québec pour les appareils des technologies de l'information et des communications;
 - Point de dépôt officiel de Laurentides Re/source pour les résidus domestiques dangereux;
 - Point de dépôt officiel de Recyc-fluo, pour la récupération des tubes fluorescents et ampoules fluorescentes torsadé);
 - Point de dépôt pour le polystyrène
 - Point de dépôt pour les matériaux secs
- Une plateforme de compostage
- Un lieu d'enfouissement technique
- Une usine de traitement des eaux de lixiviation
- Une usine de traitement des boues de fosses septiques

Services externes offerts aux citoyens et aux institutions, commerces et industries

- Service de collecte et de transport des matières recyclables, organiques, résiduelles et encombrants
 - 19 collectes annuelles de bacs noirs
 - 34 collectes annuelles de bacs bruns
 - 26 collectes annuelles de bacs verts
 - 3 collectes annuelles d'encombrants (co-collecte)
 - 10 collectes annuelles de plastiques agricoles
 - Collectes supplémentaires pour les institutions, les commerces et les industries
- Service de collecte commerciale de recyclage
- Service de déchiquetage des documents confidentiels
- Agente de communication pour répondre aux besoins des clients (particuliers et ICI)



VOLET RÉCUPÉRATION



Le centre de transfert des matières recyclables

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre une collecte de matières recyclables et ce, pour tous les citoyens sur son territoire.

La collecte est effectuée à tous les 14 jours (+/- 26 collectes / annuellement) et les matières doivent être disposées dans des bacs roulants, de couleur vert, de 360 litres. Lesdits bacs sont ramassés par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.

Étapes de la collecte sélective

Description des étapes	Description du service
Collecte porte-à-porte 26 collectes annuellement	<p>Les matières recyclables sont ramassées, pêle-mêle, par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p>  
Disposition des matières recyclables au centre de transfert <i><u>Tonnage reçu en 2020 :</u></i> <i>2 953 tonnes métriques</i>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement au centre de transfert des matières recyclables (porte 1 et 2).</p> 



Disposition et compaction des matières recyclables dans la remorque

Une fois le chargement du camion disposé au centre de transfert des matières recyclables, l'employé, à l'aide de la rétrocaveuse, place le recyclage dans la remorque en vue de son transport vers le centre de tri.

Avec la rétrocaveuse, l'employé pousse les matières recyclables dans la remorque (placé plus bas que le plancher où on dispose les matières recyclables).



Une fois poussé, les matières recyclables sont compactées à l'aide du pouce spécialement conçu pour compacter les matières.





Transport des matières recyclables de la Régie vers Tricentris à Gatineau

Tonnage envoyé à Tricentris en 2020 :

3 081 tonnes métriques

Les matières recyclables sont disposées dans une remorque de 53 pieds qui sert au transport des matières recyclables vers le centre de tri.



Tri et conditionnement des matières recyclables

Le tri et le conditionnement des matières recyclables en provenance de la Régie est effectué par Tricentris à leur usine de Gatineau.





La collecte commerciale de carton

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de collecte commerciale de carton et ce, pour toutes les institutions, les commerces et les industries (ICI) sur le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

À ce jour, c'est près de 300 clients qui bénéficient de ce service gratuitement.

Étapes de la collecte commerciale de carton

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte du carton dans les institutions, les commerces et les industries ainsi que d'autres matières.</p> <p><u>Tonnage de recyclage ramassé chez les clients en 2020 :</u> 625 tonnes métriques</p>	<p>Le carton généré par les institutions, les commerces et les industries sont ramassés par un des deux équipes de travail et ce, selon un horaire variant de 1 fois à 5 fois par semaine.</p> 
<p>Disposition du carton à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement au centre de transfert des matières recyclables (porte 3).</p> 




Mise en ballot du carton

Après la réception du carton généré par les institutions, les commerces et les industries (ICI), la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre met en ballots le carton afin de le vendre par la suite.

Étapes de mise en ballots du carton

Description des étapes	Description du service
Disposition du carton à l'aire de réception et de mise en ballots du carton	<p>Le carton est acheminé, par les deux équipes de la collecte de carton, à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p> 
Mise en ballots du carton <u>Tonnage du carton mis en ballots :</u> 530 tonnes métriques	<p>La préposée prend le carton et en fait des ballots à l'aide de la presse à carton prévue à cette effet.</p> 



Description des étapes	Description du service
<p data-bbox="126 982 435 1014">Entreposage des ballots</p> <p data-bbox="126 1058 493 1129"><u>Vente des ballots de carton :</u> Vendu à Cascades</p>	<p data-bbox="565 827 1468 898">Une fois mis en ballots, ces derniers sont entreposés en attendant le transport vers le récupérateur.</p> 



Déchiquetage des documents confidentiels

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de déchiquetage des documents confidentiels et ce, pour tous les clients sur son territoire et à l'extérieur de son territoire.

Étapes du service de déchiquetage des documents

Description des étapes	Description du service
Avec rendez-vous	Le client prend un rendez-vous afin de fixer l'heure de collecte ou de réception des documents confidentiel.
Prise en charge des documents par les employés de la collecte commerciale de carton	Les documents sont pris en charge par l'employé. Il est en charge de sécuriser les documents (réception des bacs roulants cadenassés), afin de garder la nature confidentielle de ceux-ci.
Formulaire	<p>L'employé est en charge de remplir le formulaire qui sert de preuve de déchiquetage. Il doit inscrire l'heure, la date de réception ainsi que le nombre de boîtes reçu. À la suite du déchiquetage, l'employé inscrira la date et l'heure des activités de déchiquetage. Ce formulaire sera envoyé avec la facturation s'il y a lieu.</p> <p>La première étape d'inscription des données sur le formulaire sera faite par les employés de la collecte commerciale de carton si ces derniers effectuent le transport des documents de chez le client à la Régie.</p>







<p>Déchetage des documents confidentiel</p>	<p>Une fois les documents reçus, l'employé procède au déchetage de ceux-ci.</p> 
<p>Mise en ballots du papier décheté</p> <p><u>Tonnage du papier mis en ballots :</u> 60 tonnes métriques</p> <p><u>Vente des ballots de carton :</u> Vendu à Cascades</p>	<p>Une fois les documents déchetés, les papiers sont mis en ballots.</p> 
<p>Entreposage des ballots de papiers</p>	<p>Les ballots sont transférés, à l'aide d'un chariot élévateur, dans l'entrepôt des ballots de papier et de carton</p> 




Récupération du polystyrène

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du polystyrène, par apport volontaire, et ce, pour tous les citoyens sur son territoire

Étapes du service de déchetage des documents

Description des étapes	Description du service
<p>Réception des polystyrènes</p>	<p>Les clients apportent le polystyrène à la Régie.</p>  <p>Il y a trois grandes catégories acceptées à la Régie :</p> <ul style="list-style-type: none">Le polystyrène d’emballageLe polystyrène alimentaireLe polystyrène de construction
<p>Tri des polystyrènes</p> <p><u>Tonnage du polystyrène envoyé à Groupe Gaqnon :</u> 6 tonnes métriques</p>	<p>L’employé en charge du service de récupération du polystyrène fait le tri de ces derniers advenant que des citoyens se seraient trompé de catégorie.</p> 



<p>Disposition des sacs de polystyrène dans la remorque</p> <p><u>Nombre de sacs :</u> 415</p> <p><u>Nombre de voyages :</u> 7 voyages de 53 pieds</p>	<p>Les polystyrènes qui sont déposés dans les bacs prévus pour la récupération sont dans des sacs de plastique. Une fois plein, l'employé change ledit sacs et le dépose dans la remorque.</p> 
<p>Transport de la remorque de la Régie vers Groupe Gagnon</p>	<p>Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Groupe Gagnon.</p>



Récupération du plastique agricole

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du plastique agricole.

À ce jour, c'est près de 80 agriculteurs qui se prévalent de ce service.

Étapes du service de récupération du plastique agricole

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte</p> <p><u>Nombre de clients en 2020 :</u> 76 agriculteurs</p> <p><u>Tonnage du plastique envoyé chez Modix en 2020 :</u> 42 tonnes métriques</p>	<p>Une collecte de plastique agricole est effectuée 1 fois par mois / 10 mois par année et ce, afin de permettre aux agriculteurs qui ont des plastiques d'emballage de ballots de foin de s'en départir.</p> <p>La collecte est effectuée par un camion à chargement arrière.</p> <div data-bbox="738 1024 1289 1339"></div> <div data-bbox="738 1339 1289 1648"></div>



Les agriculteurs

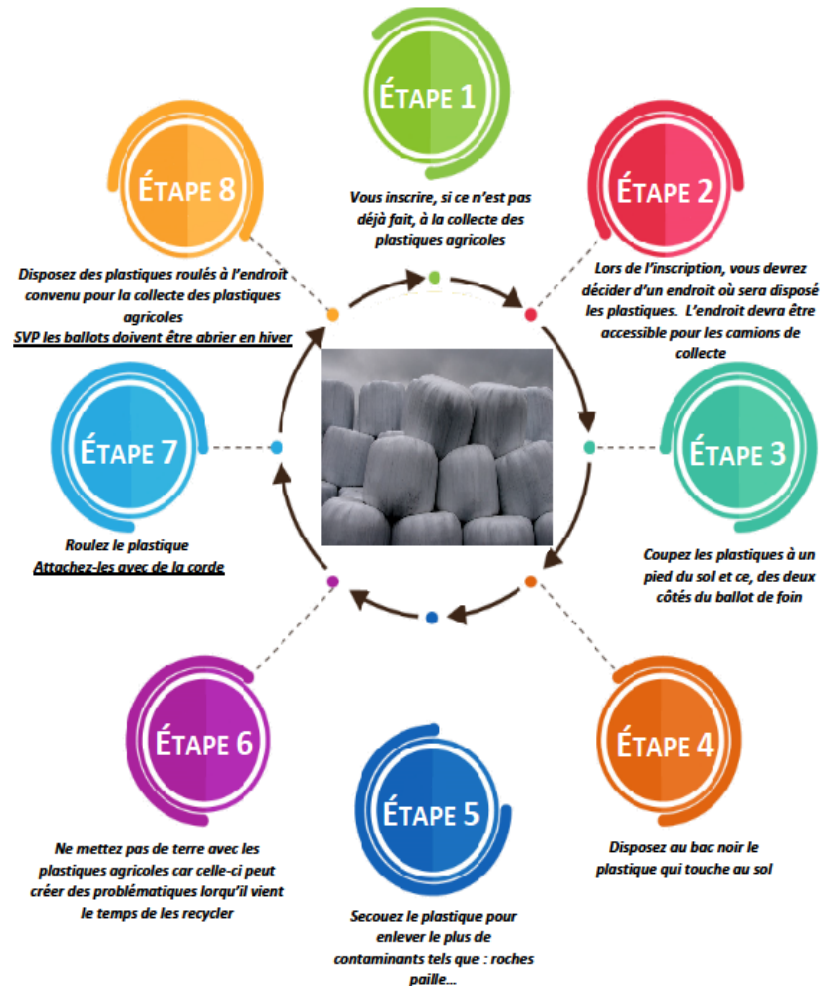
DISPOS

PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Important : seul les plastiques suivants sont acceptés :

Plastique de ballots de foin

Plastique de sacs de serre (blanc d'un côté et noir de l'autre)



La Régie et vous... un partenariat pour l'environnement !
Information : (819) 623-7382





Tri des plastiques agricoles	<p>L'employé en charge des plastiques agricoles fera le tri des plastiques afin d'enlever toutes matières non acceptées.</p> <p>Par la suite, les plastiques agricoles sont disposés dans un conteneur pour l'envoi chez Modix plastique</p>
Transport de la remorque de la Régie vers Modix plastique	Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Modix Plastiques.



VOLET VALORISATION




Écocentre


La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service d'écocentre aux citoyens et aux institutions, commerces et industries de ces douze municipalités membres.

Relocalisé en 2019 afin d'améliorer le service et afin de laisser la place de l'ancien écocentre pour les cellules d'enfouissement techniques, l'écocentre offre la gratuité de ces services et ce, dépendamment des matériaux secs apportés

Étapes à l'écocentre

Description des étapes	Description du service
<p>Pesée de véhicule</p> <p><u>Nombre de factures en 2020 (incluant les clients et les fournisseurs) :</u> 22 254 factures émises</p> <p>Nombre de clients par jour : +/- 86 clients jour</p>	<p>À leur arrivée au Complexe environnemental de la Lièvre, tous les véhicules doivent passer sur la balance des véhicules. La préposée à la balance doit prendre en note le nom du client ou de l'entreprise ainsi que l'adresse de provenance des matériaux.</p> <p>Cette étape est nécessaire afin de respecter les normes gouvernementales en vigueur.</p> 



<p>Disposition à l'écocentre</p> <p><u>Achalandage en 2020 :</u> 13 799 clients</p>	<p>Tous les clients de l'écocentre sont reçus à l'écocentre par le préposé à l'accueil.</p> <p>C'est ce dernier qui, après vérification du voyage, prendra la décision de la tarification qui sera applicable, s'il y a lieu. Il remettra un formulaire de couleur qui servira à la préposée à la balance des véhicules d'effectuer ladite facturation.</p> <p>Le préposé à l'accueil est aussi responsable d'expliquer aux clients comment disposer des matières. Si les matières sont triées par le client, la disposition est gratuite.</p> 
<p>Facturation</p>	<p>Après avoir disposé de tous leurs matériaux, les clients quittent l'écocentre et doivent repasser sur la balance afin que la préposée puisse émettre la facture et procéder aux paiements s'il y a lieu.</p> <p>La majorité des services sont gratuits.</p>



Volet – Aire de triage

Aire de triage

Advenant qu'un client ne veuille pas trier les matériaux secs selon les catégories de l'écocentre, c'est le préposé à l'aire de triage qui devra procéder au tri des matériaux.

Tous les matériaux arrivant par conteneur sont automatiquement acheminés à l'aire de triage de l'écocentre.

Les matières une fois triées sont acheminées à l'aire de stockage avant leur valorisation.





RAPPORT ANNUEL 2020

Que fait-on avec les matières apportées à l'écocentre ?



LES PNEUS

Pneus ramassés en 2020 : 6 333

Ramassé par Recyc-Québec dans le cadre de leur programme de récupération des pneus usagés.

Ils ne doivent pas être plus grand que 24, 5 pouces de diamètre et sans jante.



LE CIMENT, LA BRIQUE, LA ROCHE...

Tonnage 2020 : 698 tonnes métriques

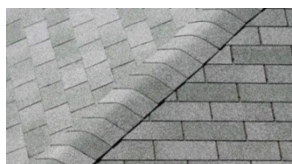
Broyé par la Régie. Elle s'en sert lors de l'élaboration des chemins d'accès sur le site.



LA BRANCHE, LES SOUCHES, LES TRONC...

Tonnage 2020 : 1 302 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert lors de son cycle de transformation des matières organiques en compost.



LE BARDEAU

Tonnage 2020 : 1 568 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert comme matériel de recouvrement alternatif sur ces cellules d'enfouissement.



LE BOIS DE CONSTRUCTION

Tonnage 2020 : 2 782 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert comme matériel de recouvrement alternatif sur ces cellules d'enfouissement.



LE MÉTAL

Tonnage 2020 : 306 tonnes métriques

Le métal récupéré est vendu à des récupérateurs locaux.



LES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROVENANT DE L'ÉCOCENTRE

Tonnage 2020 : 580 tonnes métriques

Ne pouvant pas être valorisé ou récupéré, elles sont destinées à l'enfouissement.



Récupération à l'écocentre

L'Écocentre de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est divisé en trois parties soient :

- L'écocentre
- L'aire de triage

L'écocentre est le lieu où les clients disposent de leurs matériaux


L'aire de triage est le lieu où on dispose des matières arrivant par conteneur

Voici un tableau des matières qui ont été reçues et qui ont été valorisées à l'un des trois secteurs de l'écocentre :

Section	Matières reçues	Matières récupérées
Écocentre	6 099 tonnes métriques	5 519 tonnes métriques
Aire de triage	4 700 tonnes métriques	1 249 tonnes métriques
TOTAL	10 799 tonnes métriques	6 768 tonnes métriques
	Moyenne de récupération	63 %



Écocentre – volet résidus domestiques dangereux

Description des étapes	Description du service
Arrivée des produits dangereux	<p>Les citoyens peuvent disposer des résidus domestiques dangereux, utilisé dans la vie de tous les jours, au dépôt permanent qui est situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> <p>Ainsi, les citoyens peuvent disposer de leurs peintures, de leurs huiles, du propane, de leurs piles... en toute sécurité.</p> 
Tri des produits dangereux	<p>Une fois au dépôt permanent, les matériaux sont triés par l'employé en charge des résidus domestiques dangereux. Ainsi, selon les différentes catégories (organique, inorganique, combustible, toxique...), il séparera les produits en en disposera selon les spécifications des différents récupérateurs.</p>
<p><u>Tonnage envoyé à Laurentides</u> <u>Re/source en 2020 :</u> 68 tonnes métriques</p>	<p>Quand tous les contenants de récupération des produits dangereux sont pleins, l'employé en charge informe la préposée à la balance afin que cette dernière puisse procéder aux différentes demandes de transports.</p>
Transport	<p>Les différentes entreprises de récupération des produits dangereux, une fois le rendez-vous fixée, procède aux changements des contenants (pleins pour vides). Ils sont ainsi acheminés à leurs installations pour la récupération.</p>



Description des étapes	Description du service
Arrivée des appareils provenant des technologies de l'information et des communication.	<p>La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un point de dépôt officiel des « serpuariens » d'ARPE-Québec.</p> <p>Les citoyens peuvent disposer des appareils des technologies de l'information et des communications, utilisé dans la vie de tous les jours, au dépôt permanent qui est situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> <p>Ainsi, les citoyens peuvent disposer de leurs téléviseurs, ordinateurs (incluant tous les périphériques et câblage), téléphone et autres appareils servant à donner ou recevoir de l'information, au dépôt permanent.</p> <p>Toutes les municipalités membres, exception faite de la municipalité de Lac-des-Écorces, ont un conteneur pour la récupération de ce type d'appareil.</p> 
Tri des appareils	<p>Une fois la disposition des appareils par le client, l'employé prend en charge les appareils en les mettant sur des palettes afin de les préparer pour le transport.</p> <p>Une fois le nombre de palettes suffisants, la préposée à la balance de véhicules cédule un transport.</p>
Transport <u>Tonnage envoyé à ARPE-Québec en 2020 :</u> 53 tonnes métriques	<p>Les palettes sont prises en charge par ARPE-Québec qui les achemine vers une entreprise de récupération.</p>



Écocentre – volet récupération des matelas

Description des étapes	Description du service
Arrivée des matelas et / ou sommier	<p>Les citoyens peuvent disposer des matelas et / ou sommier à l'écocentre du Complexe environnemental de la Lièvre.</p> 
Tri	<p>Une fois que le client a disposé de ses matelas, l'employé en charge de l'écocentre doit en disposer dans une remorque afin de préparer le transport.</p>
Transport <u>Tonnage envoyé à Matt Canada en 2020 :</u> 71 tonnes métriques	<p>C'est le Clan Panneton qui est en charge d'acheminer la remorque de matelas vers l'usine Matt Canada située à Pointe-Claire.</p> 



Valorisation agricole des cendres industrielles

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre reçoit les cendres industrielles de certaines industries sur son territoire. Une fois refroidie, lesdites cendres sont acheminées pour la valorisation agricole.

Volet – valorisation des cendres industrielles

Description des étapes	Description du service
<p>Arrivée des cendres</p> <p><u>Tonnage des cendres disposées à l'aire de recyclage en 2020 :</u> 2 484 tonnes métriques</p>	<p>Les industries qui ont des cendres chaudes disposent de celles-ci à l'aire de refroidissement des cendres industrielles.</p> 
<p>Une fois refroidie</p> <p><u>Tonnage envoyé à la valorisation agricole en 2020 :</u> 2 259 tonnes métriques</p>	<p>Une fois froide, les cendres sont acheminées sur des terres agricoles afin d'y être valorisées.</p> 



VOLET COMPOSTAGE



Le compostage des matières organiques et les boues de fosses septiques

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre depuis 2005, une collecte des matières organiques (3^e voie) et ce, à tous les citoyens mais aussi à toutes les institutions, commerces et industries sur son territoire.

La collecte est effectuée aux 14 jours du mois d'octobre au mois d'avril et aux 7 jours, de la mi-mai à la mi-septembre.

Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des matières organiques


Description des étapes	Description du service
Collecte porte-à-porte +/- 34 collectes de bacs bruns annuellement	<p>Les matières organiques sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p>  
Disposition sur la plateforme de compostage <u>Tonnage reçu en 2020 :</u> 2 895 tonnes métriques	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement sur la plateforme de compostage situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> 



Description des étapes	Description du service
Travail de transformation des matières organiques en compost.	<p>Une fois le chargement du camion disposé sur la plateforme de compostage, les employés en charge feront un tri manuel des matières organiques afin d'enlever tous les contaminants qui pourraient y avoir.</p> <p>Une fois cette étape effectuée, les matières seront mélangées avec des copeaux de bois afin d'aider les micro-organismes dans leur travail de transformation.</p> <p>Une fois par jour, les employés doivent prendre en note les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• La température des andains• La température ambiante• Le taux d'humidité dans l'air• Le PH <p>Quand le compost est arrivé à maturité, il est tamisé et des analyses sont effectuées afin de savoir si notre compost est conforme aux exigences du gouvernement.</p>
Distribution du compost <u><i>Distribution 2020 :</i></u> Aucune distribution en 2020 à cause de la COVID-19	Enfin, si les analyses du compost sont concluantes, le compost est distribué aux municipalités membres au prorata de ce que nous avons reçu de chacune d'entre elles.



Étapes du traitement des boues de fosses septiques

Description des étapes	Description du service
Réception des boues de fosses septiques	Après que les camions de vidange de fosses septiques aient remplis leur camion, ceux-ci viennent les vider à l'aire de réception des boues de fosses septiques qui est située à côté de l'usine de traitement des eaux de lixiviation.
Traitement des boues de fosses septiques <u>Tonnage des boues de fosses septiques reçues en 2020 :</u> 4 221 tonnes métriques <u>Tonnage des boues de fosses septiques envoyées sur la plateforme en 2020 :</u> 290 tonnes métriques	<p>Après avoir passé dans le dégrilleur de l'aire de réception des boues de fosses septiques afin d'enlever toutes les matières non conformes, les boues sont acheminées dans des bassins souterrains en vue de leur déshydratation.</p> <p>Les boues de fosses septiques sont alors acheminées des bassins souterrains au presseur rotatif.</p>  <p>Cette étape permet de séparer l'eau des solides en y ajoutant des polymères. Mais avant l'insertion dans le presseur rotatif, on ajoute aux boues des polymères qui permettent aux solides de s'agglutiner et de faire un pain de boues. Une fois passer dans le presseur rotatif, les eaux retirées sont acheminées dans le bassin d'accumulation afin d'être purifier avec les eaux de lixiviation.</p> <p>Les boues désormais appelées gâteau sont, quant à elles, acheminées sur la plateforme de compostage. Ce compost servira uniquement au recouvrement final des cellule d'enfouissement technique de la Régie.</p>



VOLET ENFOUISSEMENT, TRAITEMENT DES EAUX ET BIOGAZ



La collecte des matières résiduelles

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre exploite un lieu d'enfouissement technique, pour la disposition des matières résiduelles ainsi qu'une usine de traitement des eaux de lixiviation provenant desdites cellules d'enfouissement.

En 2020, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a commencé les procédures pour l'obtention de son certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ce, pour l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique.

La collecte des matières organiques est effectuée aux 28 jours du mois de novembre au mois d'avril et aux 14 jours, du mois de mai au mois de septembre inclusivement.

Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des résiduelles

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte +/- 20 collectes de bacs noirs annuellement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2020 :</u> 6 172 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p>  
<p>Disposition sur la cellule d'enfouissement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2020 :</u> 6 172 tonnes métriques</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement sur la cellule d'enfouissement technique.</p> 





Les encombrants

Les encombrants sont les matériaux trop gros pour être disposés dans les bacs noirs. Les citoyens peuvent s'en départir 3 fois par années soient :

- Au printemps
- À l'été
- À l'automne


Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des encombrants

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte 3 collectes annuellement</p> <p><u>Tonnage ramassé en 2020 :</u> 1 244 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p>  
<p><i>Disposition des encombrants</i></p>	<p>Une fois disposée sur l'aire de triage, l'opérateur à l'air de triage procède au tri des matériaux.</p> <p>Après avoir été triées les matières pouvant être valorisées sont acheminées à l'aire de stockage. Les autres matières sont destinées à l'enfouissement.</p>



L'enfouissement, le traitement des eaux de lixiviation et les biogaz


<p>Construction des cellules d'enfouissement</p>	<p>Pour disposer des matières résiduelles provenant des collectes porte-à-porte, la Régie doit avoir des cellules d'enfouissement technique.</p> <p>Les cellules d'enfouissement techniques sont des fosses creusées selon des critères très précis (édictees dans le certificat d'autorisation de la Régie) et munies de membranes imperméables au fond afin d'éviter toute contamination des sols, des nappes phréatiques et des eaux de surfaces.</p> <p>Les cellules sont aussi équipées d'un système de captation des eaux de lixiviation</p>
<p>Disposition sur la cellule d'enfouissement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2020 :</u> 19 205 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles ne pouvant pas être valorisées de quelque façon sont enfouies (incluant les matières résiduelles provenant des bacs noirs).</p> 



<p>Travail sur les cellules d'enfouissement</p>	<p>Une fois les camions vidés de leurs chargements, l'opérateur du compacteur à déchets doit compacter les matières résiduelles afin que celles-ci prennent le moins de place possible.</p> <p>À la fin de l'opération de compaction (qui se fait une fois par jour), les matières résiduelles seront enterrées sous une couche de bardeaux broyés ou de bois broyés. Cette couche (bardeau ou bois) permet de contenir les odeurs provenant du site d'enfouissement et d'éviter que les animaux nuisibles dispersent les matières résiduelles un peu partout autour du lieu d'enfouissement.</p>
<p>Recouvrement final</p>	<p>Lorsque les cellules d'enfouissement technique sont remplies, la Régie doit procéder au recouvrement final des cellules d'enfouissement.</p> <p>Cette opération consiste à disposer de membrane étanche (la même qu'au fond des cellules d'enfouissement), de copeaux de bois ou de bardeau sur l'ensemble de la cellule, d'ajouter du compost mature et de planter du gazon.</p>




Volet – traitement des eaux de lixiviation

Description des étapes	Description du service
Bassin d'accumulation	<p>Au fond des cellules d'enfouissement, lors de leur construction, est placé un système de captage des eaux de lixiviation qui permet à la Régie d'acheminer les eaux de lixiviation pour son traitement de purification à l'usine.</p> <p>Les eaux de lixiviation qui proviennent des cellules d'enfouissement arrivent donc dans un bassin d'accumulation, à côté de l'usine et ce, en attente de traitement. Il est important de mentionner que la Régie ne fait pas d'assainissement des eaux mais bien de la purification et ce, toujours selon les normes strictes du gouvernement.</p>
Réacteur biologique séquentiel	<p>Une fois dans le bassin d'accumulation, les eaux doivent être traitées. Elles sont donc transférées du bassin d'accumulation au réacteur biologique séquentiel pour son traitement.</p>  <p><u>Mètres cube d'eau entrées dans le réacteur biologique séquentiel en 2020 :</u> 39 041 mètres cubes</p> <p><u>Mètre cube d'eau rejeté en 2020 :</u> 39 037 mètres cubes ou 107 mètres cubes / jour</p> <p>Le réacteur biologique séquentiel, comme son nom l'indique, procède à la purification des eaux par séquence, ce qui permet aux micro-organismes de désinfecter l'eau. Une fois les paramètres de désinfection et de purification atteints, les eaux sont envoyées à la rivière.</p> <p>Il est bon de noter que l'usine de traitement des eaux est une usine en traitement fermé. Ce qui veut dire qu'advenant que les paramètres ne seraient pas respectés, les eaux retourneraient dans le bassin d'accumulation pour un deuxième cycle de purification.</p>



Volet – biogaz

Description des étapes	Description du service
Recouvrement final	<p>Lorsque les cellules d'enfouissement technique sont remplies, la Régie doit procéder au recouvrement final des cellules d'enfouissement.</p> <p>On profite du recouvrement final pour installer des capteurs de biogaz. Ces capteurs permettent d'acheminer les biogaz générés par les matières résiduelles enfouies à une torchère qui les brûle.</p>  <p>Les biogaz ainsi brûlés sont 21 fois moins nocifs que s'ils étaient laissés à l'air libre. Près d'une trentaine de capteurs de biogaz sont installés sur les cellules d'enfouissement sanitaires et les cellules d'enfouissement techniques.</p>
Vente des crédits carbone	<p>La firme d'ingénierie WSP Canada inc est en charge de la gestion du dossier des biogaz pour la Régie.</p>
<p><u>Résultat de la vente des crédits carbone en 2019 :</u> 7 541 tonnes équivalent CO₂ pour des revenus de 34 105 \$.</p>	<p>Ce sont eux qui sont en charge de vendre les crédits, provenant des biogaz, sur la bourse du carbone.</p> <p>C'est Énergir qui a acheté les crédits carbone de la Régie et ce, pour une période de 5 ans.</p>



Annexes

- 1) Statistique annuelle – enfouissement
- 2) Statistique annuelle – recyclage et compostage
- 3) Tonnage 2007 – 2020



RAPPORT ANNUEL 2020

Statistiques annuelles – enfouissement mensuel

MOIS	COLLECTE RÉSIDENTIELLE		INDIVIDUS	ROTS RÉSIDUS VERTS	ICI	CRD	CENDRES	SOLS	BOUES	TOTAL
	BAC NOIR	ENCOMBRANT								
Janvier	392.83	0.00	29.44	8.33	277.17	226.82	311.92	0.00	0.00	1246.51
Février	328.73	0.00	19.43	8.20	245.85	146.14	261.95	0.00	12.14	1022.44
Mars	363.54	0.00	15.48	3.78	220.63	451.21	196.13	0.00	0.00	1250.77
Avril	496.20	57.18	18.83	30.38	155.60	309.04	110.02	0.00	0.00	1177.25
Mai	656.43	369.16	47.36	292.59	210.76	912.65	105.98	0.00	0.29	2595.22
Juin	576.53	117.06	52.03	155.98	239.45	848.30	209.79	0.00	0.00	2199.14
Juillet	679.10	270.96	42.82	128.90	231.28	655.56	198.34	0.00	193.47	2400.43
Août	626.70	5.84	50.33	153.33	244.10	657.06	198.39	0.00	112.45	2048.20
Septembre	630.35	158.12	39.10	114.39	269.45	894.86	218.67	0.00	53.48	2378.42
Octobre	592.31	265.75	42.71	193.26	236.69	901.68	288.82	0.00	0.00	2521.22
Novembre	365.54	0.00	52.77	72.87	258.75	618.99	244.44	133.83	15.03	1762.22
Décembre	463.41	0.00	29.31	139.80	212.12	291.07	139.25	13.88	0.00	1288.84
Total 2020	6171.67	1244.07	439.61	1301.81	2801.85	6913.38	2483.70	147.71	386.86	21890.66
Total 2019	5768.96	1025.34	318.60	1314.66	3336.72	7360.04	2203.04	179.41	345.04	21851.81
Différence	402.71	218.73	121.01	-12.85	-534.87	-446.66	280.66	-31.70	41.82	38.85

RÉCUPÉRATION SUR SITE	TONNAGE 2020	TONNAGE 2019
Valorisation agricole	2258.95	2203.04
Résidus vert	1301.81	1314.66
Plastique	0.00	0.60
Matelas	71.49	60.09
Métal	305.61	212.59
Bois	2781.70	2511.67
Bardeaux	1568.36	1375.81
Béton	697.77	1953.37
TOTAL	8985.69	9631.83

TOTAL ENFOUISSEMENT 2020	12904.97
COMPARAISON TOTAL 2019	12219.98
TOTAL	684.99



RAPPORT ANNUEL 2020

Statistiques annuelles – enfouissement par municipalité

MUNICIPALITÉS	COLLECTE RÉSIDUELLE		INDIVIDUS	RÉSIDUS VERTS	I.C.I.	MAT. N/R	GYPSE	CRD	BARDEAUX	BÉTON	CENDRE	SOLS	BOUES	TOTAL
	BAC NOIR	ENCOMBRANT												
Autres municipalités	0.00	0.00	9.69	0.00	0.70	8.60	0.00	10.32	4.48	5.89	0.00	131.63	0.00	171.31
Grand-Remous	0.00	0.00	0.29	0.00	0.00	0.00	0.00	1.22	1.11	0.00	0.00	0.00	0.00	2.62
Maniwaki	0.00	0.00	0.00	0.00	0.22	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.22
Rivière-Rouge	0.00	0.00	0.04	0.00	0.04	0.00	0.00	0.80	2.16	0.00	21.31	0.00	0.00	24.35

Chute-St-Philippe	271.47	77.73	15.45	10.68	3.79	0.09	6.40	69.08	98.02	7.28	0.00	0.00	0.00	559.99
Ferme-Neuve	607.20	90.29	22.77	8.13	187.97	3.80	6.17	359.08	236.34	32.14	7.39	0.00	0.00	1561.28
Kiamika	201.52	51.74	11.63	27.48	17.43	1.90	1.38	79.29	75.17	39.13	0.00	0.00	0.00	506.67
Lac-des-Écorces	638.63	141.41	47.86	182.07	61.56	2.52	14.36	391.66	170.00	112.84	0.00	0.00	0.00	1762.91
Lac-du-Cerf	162.04	49.21	5.44	3.21	2.76	0.34	2.28	117.55	55.80	18.32	0.00	0.00	0.00	416.95
Lac-St-Paul	139.96	46.83	2.39	1.43	0.00	0.28	0.85	51.33	29.04	17.86	0.00	0.00	0.00	289.97
Mont-Laurier	2793.79	368.45	277.88	1058.21	2106.42	61.25	95.14	2673.29	690.36	318.56	2455.00	16.08	27.46	12941.89
Mont-St-Michel	157.04	40.19	18.52	0.92	5.23	0.00	0.20	68.96	45.97	4.07	0.00	0.00	0.40	341.50
Notre-Dame-de-Pontmain	262.69	83.60	4.78	0.68	3.78	0.00	0.16	242.69	52.59	107.23	0.00	0.00	0.00	758.20
Notre-Dame-du-Laus	588.87	186.88	10.83	2.04	36.12	2.75	3.04	209.50	48.82	28.45	0.00	0.00	359.00	1476.30
St-Aimé-du-Lac-des-Iles	187.52	62.27	9.95	6.84	160.29	0.25	1.60	322.51	30.92	5.61	0.00	0.00	0.00	787.76
Ste-Anne-du-Lac	160.94	45.47	2.09	0.12	0.00	0.85	1.33	49.97	27.58	0.39	0.00	0.00	0.00	288.74
Total	6171.67	1244.07	439.61	1301.81	2586.31	82.63	132.91	4647.25	1568.36	697.77	2483.70	147.71	386.86	21890.66



RAPPORT ANNUEL 2020

Statistiques annuelles – recyclage et compostage mensuel

MOIS	COLLECTE RÉSIDENIELLE		DIRECT	COLLECTE COMMERCIALE					TOTAL
	BAC VERT	BAC BRUN	CENTRE DE TRANSFERT	RECYCLAGE	VÊTEMENT	PLASTIQUE AGRICOLE	PLASTIQUE BATEAU	TIC	
Janvier	246.62	143.78	16.69	63.69	0.57	4.87	0.07	0.32	476.61
Février	170.95	115.00	7.12	55.89	0.64	4.14	0.00	0.08	353.82
Mars	197.62	140.30	1.46	40.60	0.53	4.18	0.00	0.05	384.74
Avril	228.34	241.35	15.41	27.90	0.00	4.20	0.00	0.93	518.13
Mai	237.18	371.52	4.11	45.32	1.16	4.57	1.14	3.11	668.11
Juin	254.43	340.89	31.11	56.77	1.48	2.92	0.59	3.41	691.60
Juillet	330.83	321.55	-14.48	61.94	1.02	0.00	0.33	2.36	703.55
Août	280.01	309.45	36.13	51.84	1.41	0.00	0.86	1.30	681.00
Septembre	266.84	283.68	22.74	54.84	0.30	3.24	0.00	3.31	634.95
Octobre	251.35	302.31	4.01	56.87	0.16	2.27	0.43	3.82	621.22
Novembre	226.59	192.79	7.58	58.31	0.00	3.45	0.11	0.93	489.76
Décembre	262.23	132.59	-10.93	50.86	0.00	4.49	0.34	0.82	440.40
Total 2020	2 952.99	2 895.21	120.95	624.83	7.27	38.33	3.87	20.44	6 663.89
Total 2019	2 863.65	2 789.91	83.92	748.61	35.49	41.85	2.98	20.52	6 586.93
Différence	89.34	105.30	37.03	-123.78	-28.22	-3.52	0.89	-0.08	76.96



RAPPORT ANNUEL 2020

Statistiques annuelles – recyclage et compostage par municipalité

MUNICIPALITÉS	COLLECTE RÉSIDENTIELLE		DIRECT	COLLECTE COMMERCIALE					TOTAL
	BAC VERT	BAC BRUN	CENTRE DE TRANSFERT	RECYCLAGE	VÊTEMENT	PLASTIQUE	PLASTIQUE BATEAU	TIC	
Autres municipalités	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Grand-Remous	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Maniwaki	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Rivière-Rouge	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chute-St-Philippe	122.63	132.41	0.00	3.54	0.00	0.00	0.00	1.99	260.57
Ferme-Neuve	279.98	344.38	0.00	21.56	6.13	10.28	0.39	2.43	665.15
Kiamika	84.33	91.17	0.00	5.09	0.00	7.39	0.00	0.80	188.78
Lac-des-Écorces	293.79	307.19	0.00	26.44	0.00	0.00	0.00	0.04	627.46
Lac-du-Cerf	81.70	91.76	0.00	5.57	0.00	1.08	0.00	1.00	181.11
Lac-St-Paul	59.08	65.67	0.00	2.97	0.00	5.39	0.00	1.13	134.24
Mont-Laurier	1387.18	1335.74	0.00	516.94	0.38	6.29	2.75	0.52	3249.80
Mont-St-Michel	81.57	96.89	0.00	4.63	0.00	2.00	0.00	0.99	186.08
Notre-Dame-de-Pontmain	116.80	131.22	0.00	9.75	0.00	0.27	0.00	2.68	260.72
Notre-Dame-du-Laus	298.75	173.58	0.00	15.99	0.00	0.60	0.73	5.02	494.67
St-Aimé-du-Lac-des-Iles	80.62	77.90	0.00	8.41	0.00	3.15	0.00	2.68	172.76
Ste-Anne-du-Lac	66.56	47.30	0.00	3.94	0.76	1.88	0.00	1.16	121.60
Total	2952.99	2895.21	0.00	624.83	7.27	38.33	3.87	20.44	6542.94



RAPPORT ANNUEL 2020

Tonnage 2007 – 2021

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résidentielle	8543.86	8711.34	9201.57	8977.45	7620.97	7529.88
Mun. Clientes	-----	-----	254.25	322.68	67.67	-----
Individus	679.47	484.06	258.68	200.75	188.73	430.15
ICI	4680.95	4427.01	4378.89	3931.88	4721.71	4835.15
CRD	3164.57	3849.02	6619.44	3820.71	4101.57	3792.98
Cendres / sols	4352.72	4590.82	5997.79	2549.08	2525.88	2765.38
Recup. Matériaux secs	-1986.26	-2211.77	-4070.37	-2442.11	-2043.63	-2351.36
Total enfouissement	19 435.31	19 850.48	22 640.25	17 360.44	17 182.90	17002.18
Sable de rue	-----	-----	1422.34	824.62	761.68	-----

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
									Estimé
Résidentielle	8180.14	8133.96	7680.1	5782.51	5671.96	5689.53	5768.96	6171.67	5800.00
Encombrants	-----	-----	706.61	834.15	873.09	941.95	1025.34	1244.07	600.00
Individus	406.7	612.06	262.48	185.45	211.68	218.23	318.6	439.61	400.00
Résidus verts	-----	-----	431.74	704.66	587.23	866.61	1314.66	1301.81	1500.00
ICI	4471.41	4458.19	3591.59	4008.83	3522.62	2951.99	3336.72	2801.85	3000.00
CRD	3323.68	3357.35	3921.78	4422.45	4824.05	4731.58	7360.04	6913.38	6000.00
Cendres	2963.14	2983.95	2564.58	2334.49	2323.89	2299.51	2203.04	2483.70	2300.00
Sols et boues	-----	-----	871.34	390.79	405.18	422.31	524.45	534.57	200.00
Recup. Matériaux secs	-1535.01	-2543.11	-3269.47	-3271.18	-4097.47	-4719.84	-7428.79	-6726.74	-7100.00
Valorisation agricole	-----	-2126.96	-2558.20	-2020.49	-2044.39	-2184.06	-2203.04	-2258.95	-2300.00
Total enfouissement	17 810.06	14 875.44	14 202.55	13 371.66	12 277.84	10 275.86	12 219.98	12904.97	10400.00
Sable de rue	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Valorisation article 42	600.15	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----



RAPPORT ANNUEL 2020

Achalandage 2020 – par municipalité

Municipalités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total annuel	Pourcentage
Chute-Saint-Philippe	8	6	9	22	37	46	40	51	43	43	36	25	366	2.7%
Ferme-Neuve	32	18	15	34	89	78	93	88	93	90	52	51	733	5.3%
Kiamika	8	3	8	20	52	56	34	39	28	62	41	14	365	2.6%
Lac-des-Écorces	36	49	29	46	173	168	141	131	123	118	124	79	1217	8.8%
Lac-du-Cerf	3	5	3	9	15	37	28	24	43	11	9	15	202	1.5%
Lac-Saint-Paul	2	4	0	2	13	8	14	14	20	16	11	6	110	0.8%
Mont-Laurier	475	364	294	390	1411	1203	1077	1112	1009	1159	865	539	9898	71.7%
Mont-Saint-Michel	3	3	5	2	6	13	11	9	19	20	20	6	117	0.8%
Notre-Dame-de-Pontmain	0	3	3	11	33	8	11	12	22	9	10	18	140	1.0%
Notre-Dame-du-Laus	3	4	5	1	15	51	21	29	21	23	15	2	190	1.4%
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	7	11	9	10	34	47	33	37	62	69	24	18	361	2.6%
Sainte-Anne-du-Lac	10	1	2	1	3	9	8	7	7	7	7	1	63	0.5%
Autres municipalités	5	2	0	0	2	5	5	6	4	2	2	4	37	0.3%
Total mensuel:	592	473	382	548	1883	1729	1516	1559	1494	1629	1216	778	13 799	100%



RAPPORT ANNUEL 2020
